

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES 2018

RÉUNION-DÉBAT SUR LE THEME L'HEURE EST VENUE : LES ACTIVISTES RURALES ET URBAINES TRANSFORMENT LA VIE DES FEMMES

Dans le cadre des célébrations de la Journée internationale des femmes 2018, le Centre africain pour le genre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique organise une table ronde sur le thème « **L'heure est venue : les activistes rurales et urbains transforment la vie des femmes** ». L'événement aura lieu le 8 mars 2018 de 11h00 à 13h00 dans la salle de conférence 5 du Centre de conférences des Nations Unies.

CONTEXTE

Le 8 mars est célébré dans le monde entier comme la Journée internationale des femmes. Dans ce jour, les réalisations accomplies par les femmes dans toutes les sphères de la vie sont célébrées. Le thème en 2018 est « L'heure est venue : les activistes rurales et urbains transforment la vie des femmes ».

La réalisation des droits de l'homme et l'autonomisation des femmes et des filles sont inscrites dans divers instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des femmes en Afrique. La réalisation des droits de l'homme et de l'autonomisation des femmes et des filles est nécessaire à la réalisation de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, de l'Agenda 2063, du Programme d'action d'Addis-Abeba et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les instruments aux droits de l'homme et les cadres de développement offrent un certain nombre de droits de l'homme aux femmes et filles. Ceux-ci comprennent, entre autres, le droit à la foncière, l'alimentation et la nutrition, une éducation et des soins de santé abordables et de qualité, et à mener une vie exempte de violence, de discrimination et de pratiques néfastes.

Les pays ont accompli des progrès considérables en incorporant les principes et dispositions des instruments aux droits de l'homme dans leurs constitutions, législations et politiques nationales, en adoptant des lois, politiques et autres mesures, en interdisant la discrimination à l'égard des femmes et en modifiant et abrogeant les lois, règlements, coutumes et pratiques qui sont discriminatoire. Cependant, les femmes et les filles continuent de faire face à des obstacles à la pleine jouissance de leurs droits humains.

Cet état de choses est dû en partie à l'existence de lois coutumières souvent discriminatoires et qui empêchent les femmes et les filles de jouir pleinement des droits qui leur sont reconnus par les constitutions nationales et les lois statutaires. Un autre facteur est l'allocation inadéquate des ressources organisationnelles, humaines, techniques et financières au système de justice pour faire en sorte que les lois non discriminatoires soient effectivement appliquées et que les femmes aient un accès effectif à la justice. Ceci est particulièrement important pour les femmes et les filles dans les zones rurales.

Malgré ces défis, les activistes africaines ont su saisir l'occasion de s'organiser et de souligner l'importance de la participation pleine et égale des femmes à la vie socio-économique, politique et publique de leurs pays. Ces activistes continuent de travailler dur pour sensibiliser les femmes à leurs droits et aux moyens de revendiquer ces droits, ainsi que pour promouvoir le dialogue sur les questions féminines et engager et influencer les gouvernements au plus haut niveau sur les questions concernant les femmes et les filles.

OBJECTIF

L'objectif principal du débat est de célébrer la contribution importante des activistes africaines qui travaillent sans relâche pour aider les femmes à revendiquer leurs droits socio-économiques et politiques, et à réaliser leur plein potentiel dans toutes les sphères de la vie.

PANELISTES

Le panel sera composé de trois panélistes et d'une modératrice. En plus de modérer la session, la modératrice présentera également le thème de manière analytique. Les panélistes souligneront les réussites et les défis liés à la transformation de la vie des femmes. Les panélistes sont les suivants:

- Une activiste des droits des femmes de l'Association des Femmes Avocats Éthiopiennes : elle parlera du travail de plaidoyer qu'elles ont fait pour faire connaître les droits des femmes (en faire une réalité), des réussites, notamment l'amélioration de la voix des femmes; défis rencontrés, etc.
- Une activiste urbaine dans le secteur économique qui travaille à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et des filles. Elle parlera de son histoire / engagement et de la traduction de cette dernière en actions, réussites, défis.
- Une activiste rurale qui parlera aussi de son engagement, de son histoire, de ses actions et de ses impacts / réussites et défis.

PARTICIPANTS

Les représentants des organisations féminines et des organisations internationales, les médias et le personnel de la CEA et d'autres entités des Nations Unies sont invités à participer à la discussion.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Mme Hannan Mohamed
Centre africain pour le genre
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
Tél: (+251) 115-445-5676
Email: mohamed27@un.org